COMPTE RENDU BILATÉRALE AVEC SVCP

LA CGT DES CHEMINOTS — RÉGION DE PARIS NORD

PHASE DE MOBILISATION OU OPÉRATION SÉDUCTION ? LES MASQUES TOMBENT.

Lors de cette rencontre, la direction de la filiale « Cœur de Picardie » a cherché à se montrer rassurante. Selon elle, tout serait sous contrôle et le contrat conclu avec la Région Hauts-de-France serait parfaitement maîtrisé. Pour la CGT, le constat est tout autre !

Sur les questions essentielles, notamment le transfert des contrats de travail, aucune réponse de fond n'a été apportée. La direction se retranche derrière des éléments de langage soufflés par la direction de la SA Voyageurs.



TRANSFERT DES CONTRATS DE TRAVAIL : UN CHOIX PATRONAL PAS UNE OBLIGATION !

La direction feint de ne pas distinguer l'exploitation du lot par une filiale dédiée, du transfert des contrats de travail. Pourtant la loi est claire : **seul le changement d'attributaire impose le transfert des contrats de travail** ! Or, il n'y a pas de changement d'attributaire puisque c'est la SA SNCF Voyageurs qui a répondu et qui a remporté l'appel d'offre, pas la filiale SVCP ! Le recours à cette filiale relève donc d'un **choix d'organisation interne à SNCF Voyageurs**, et non d'une obligation quelconque !

La direction de la SVCP, enfermée dans le déni et les éléments de langage dictés, n'envisage pas d'autre perspective par le dialogue. L'intervention collective des cheminots parait alors inévitable !

DES REORGANISATIONS DEJA A L'ŒUVRE...



Dans les métiers de la vente et des escales, le détourage avec Gares & Connexions a déjà entraîné une réduction des effectifs. En production (COP, PCAS, ordonnancement...), une nouvelle réorganisation prévoit la suppression d'une vingtaine de postes !

Ces réorganisations, engagées depuis plusieurs mois, sont directement liées à la filiale SVCP, petite « PME » dont les objectifs de productivités sont augmentés ! Ces réorganisations démontrent que le processus de filialisation/privatisation est déjà à l'œuvre : restructurations, suppressions d'emplois, transformation des organisations de travail et recul des droits en sont le carburant !

DES ANNONCES QUI CONFIRMENT L'ANALYSE CGT !

Les annonces de la direction de la SVCP formulées lors de cette bilatérale s'inscrivent dans la continuité des choix patronaux de ces derniers mois quel que soit l'incidence sur les cheminots :

- Suppression de plusieurs guichets, au détriment de la présence humaine ;
- Absence d'équipes dédiées à la lutte contre la fraude, cette mission étant reportée sur les ASCT et les EA malgré des effectifs en baisse ;
- Déploiement de l'Accompagnement Non Systématique (ANS) entre Creil et Paris et vers Roissy ;
- Installation de portes d'embarquement en gare de Creil, avec la perspective d'un déploiement à Paris-Nord ;
- Pour les ADC, élargissement des missions ;
- Pour les cheminots du matériel, la direction dit réfléchir à une bascule de la charge de travail assurée aujourd'hui à Pleyel (le Landy) vers Amiens ;
- Enfin, la direction annonce vouloir développer la polyvalence (pour réduire les effectifs) sur tous les métiers à l'appuis de l'accord classification/rémunération !



UN DIALOGUE SOCIAL A SENS UNIQUE !

La direction dit vouloir instaurer un dialogue social de qualité mais dans le cadre qu'elle entend imposer ! Dès l'ouverture de la réunion, elle a cherché à définir les sujets pouvant être abordés… et surtout ceux qui ne devaient pas l'être. Les questions de fond, notamment sur les conséquences sociales de la filialisation, ont été écartées ou sont restées sans réponse, tandis que toutes remises en cause des choix de la direction étaient balayées par cette dernière. Pour la CGT, le dialogue social ne peut se résumer à informer les organisations syndicales de décisions déjà prises ou à leur demander d'en accompagner la mise en œuvre.

UNE FACTURE QUI S'ALOURDIT

Présenté comme un gage d'efficacité, le processus de privatisation engendre pourtant des coûts supplémentaires : nouvelles structures administratives, appels d'offres, indemnisation des candidats non retenus, construction de nouveaux ateliers, multiplication des filiales telle qu'SVCP… on parle là de centaines de millions d'euros ! Autant de dépenses financées par l'argent public qui auraient pu être consacrées au développement du service public ferroviaire, à l'amélioration des conditions de travail et de vie des cheminots !

La CGT des cheminots de la région de Paris Nord continuera d'exiger toute la transparence sur les conséquences de la filialisation, de défendre les droits des cheminotes et des cheminots et de s'opposer à toute remise en cause de l'emploi, des métiers et du service public ferroviaire.

APRÈS LE 10 JUIN, UNE NOUVELLE ÉTAPE À FRANCHIR

PLUS QUE JAMAIS, LES PROCHAINES MOBILISATIONS SERONT DECISIVES POUR DEFENDRE LES EMPLOIS, LES METIERS, LES DROITS ET FAIRE RECULER LES PROJETS DE PRIVATISATION.

PLUS LE COMBAT EST DUR, PLUS LA VICTOIRE EST BELLE !
ÉLECTIONS CSE 2026
SECTEUR FÉDÉRAL
la cgt Cheminots
PARIS NORD